



Séance ordinaire du conseil municipal, Lundi 7 juillet 2014

À une séance ordinaire du conseil municipal de la Municipalité de Saint-Onésime-d'Ixworth tenue ce septième jour de juillet deux mille quatorze à dix-neuf heures trente (19h30), à la salle du conseil de l'Hôtel de Ville, conformément aux dispositions du Code municipal de la Province de Québec, à laquelle séance régulière sont présents :

Messieurs :	André Hudon, maire
	Louis Cayer, conseiller siège no: 1
Madame	Kathy Côté, conseillère siège no :2
Messieurs	Eugène Miville, conseiller siège no : 3
	Jean Bernier, conseiller siège no: 4
Madame	Léda Villeneuve, conseillère siège no :5
Monsieur	Marcel Lemieux, conseiller siège no : 6

Formant quorum sous la présidence de monsieur André Hudon maire; madame Geneviève Cloutier, directrice générale et secrétaire trésorière, fait fonction de secrétaire.

Monsieur le maire déclare la séance ouverte à 19h30, souhaite la bienvenue à toutes et à tous.

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance à 19 h 30
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour.
3. Résolution autorisant le maire à intervertir les points à l'ordre du jour.
4. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil tenue le 2 juin 2014
5. Correspondance
6. Gestion Financière
 - 6.1. Factures du mois
7. Administration
 - 7.1. Période de vacances
 - 7.2. Autorisation de signer la Convention de dépôt d'archives
8. Sécurité publique
 - 8.1. Demande à la Ville de La Pocatière pour la gestion d'un service de fourrière
9. Voirie
 - 9.1. Fauchage des bords de route
 - 9.2. Octroi du contrat d'achat, de transport et d'épandage de MG20 sur la Route de l'Église
 - 9.3. Enlever les panneaux publicitaires de l'ancien Centre Ixworth
 - 9.4. Avis de motion
10. Santé et Bien-être
 - 10.1. Confection d'une pochette aux couleurs de la municipalité : mandat au Comité de développement
 - 10.2. Aide à la Villa du Haut-pays par la publication d'un publipostage
11. Hygiène du milieu
 - 11.1. Achat d'un surpresseur
12. Loisirs et culture
 - 12.1. Cours de Zumba dans la salle le mardi soir en cas de pluie pour la période estivale
 - 12.2. Entretien d'été du site d'accueil des sentiers d'Ixworth
 - 12.3. Approbation de la signalisation adéquate pour la circulation des motoneiges
 - 12.4. Remerciements et félicitations
13. Varia
14. Période de questions

MUNICIPALITÉ DE SAINT-ONÉSIME-D'IXWORTH		
liste des comptes à payer juin 2014		
ANIK BOUCHARD-VÉZINA		460.31 \$
AQUATECH		2 381.15 \$
ARCHIVES DE LA COTE-DU-SUD ET DU COLLEGE		25.00 \$
ARPENTAGE CÔTE-DU-SUD		1 782.11 \$
AUDREY D'ANJOU		192.00 \$
BURO PLUS LA POCATIÈRE		144.66 \$
DENIS LIZOTTE		114.98 \$
DENIS MIVILLE		120.00 \$
DOCTEUR ÉLECTRIQUE INC.		318.36 \$
ÉPICERIE NJL SENC.		76.56 \$
FERNAND DUBÉ ET FILS SENC		565.47 \$
FONDS D'INFORMATION SUR LE TERRITOIRE		12.00 \$
FORTIN SECURITE MEDIC INC.		57.09 \$
G.LEMIEUX ET FILS INC.		1 120.91 \$
GAETAN MIVILLE		500.14 \$
GARAGE J. C. HUDON INC.		81.81 \$
GARAGE S. LEMIEUX		122.00 \$
GENEVIÈVE CLOUTIER		466.45 \$
GESTION MICHELLE LÉVESQUE		383.26 \$
GROUPE DYNACO		647.05 \$
GROUPE ULTIMA INC.		9 452.00 \$
IMPRESSIONS SOLEIL		31.39 \$
LE CENTRE DES JARDINS ENR.		172.30 \$
LOUISE ALLAIN		300.00 \$
MALLETTE		1 138.26 \$
MRC DE KAMOURSKA		18 033.67 \$
MUNICIPALITÉ DE MONT-CARMEL		51.31 \$
PETITE CAISSE MUN. ST-ONESIME		91.24 \$
QUINCAILLERIE CHARLES KIDD INC.		115.23 \$
RAYNALD BEAULIEU INC		61.04 \$
SEL WARWICK INC.		5 392.33 \$
SERVICE SANITAIRE L. HARTON ENR.		1 787.86 \$
SERVICE SANITAIRE ROY		263.52 \$
SERVICES AGRICOLES GRONDIN		58.43 \$
SITE D'ENFOUISSEMENT SANITAIRE		2 190.75 \$
TECH MINI-MÉCANIQUE ENR.		12.23 \$
TRANSPORT M.L. ST-ONÉSIME		604.68 \$
TRANSPORT PIERRE DIONNE INC.		1 146.87 \$
VILLE DE RIVIÈRE-DU-LOUP		1 154.84 \$
	total	51 629.26 \$
Les incompressibles		
BELL CANADA		384.50 \$
HYDRO QUÉBEC		3 001.18 \$
ÉQUIPEMENT FINANCÉ-TÉLÉPHONE		150.16 \$
CAISSE POPULAIRE DE L'ANSE DE LA POCATIÈ		366.00 \$
DESJARDINS SERVICE DE PAIES		54.71 \$
VISA (FOURN. BUR.)		63.79 \$
Salaires et charges sociale 1er au 30 juin	Geneviève Cloutier	
	Anik Bouchard-Vézina	
	Bertrand Ouellet	15 295.90 \$
	Keven Anctil	
	les Élus	
	total	19 316.24 \$
GRAND TOTAL		<u>70 945.50 \$</u>

Rés.136-2014 Lecture et adoption de l'ordre du jour

Madame la directrice fait la lecture de l'ordre du jour.

Il est proposé par monsieur le conseiller Louis Cayer et résolu à l'unanimité des conseillers :

Que l'ordre du jour soit accepté tel que lu tout en gardant le point varia ouvert.

ADOPTÉE

Rés.137-2014 Résolution autorisant le maire à intervertir les points à l'ordre du jour.

Il est proposé par monsieur le conseiller Eugène Miville et résolu à l'unanimité des conseillers:

D'autoriser le maire à intervertir les points à l'ordre du jour.

ADOPTÉE

Rés.138-2014 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 2 juin 2014

Il est proposé par madame la conseillère Léda Villeneuve et résolu à l'unanimité des conseillers:

Que le procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 2 juin soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉE

CORRESPONDANCE

MRC : Règlement no 184 visant la modification du règlement de contrôle intérimaire no 143 relatif à l'implantation d'éolienne sur le territoire de la MRC

Rés.139-2014 Factures du mois

Il est proposé par monsieur le conseiller Marcel Lemieux et résolu à l'unanimité des conseillers :

Que les factures du mois de juin au montant de 70 945.50\$ soient acquittées.

ADOPTÉE

Rés.140-2014 Période de vacances

Considérant les demandes de la directrice générale;

Il est proposé par monsieur le conseiller Eugène Miville et résolu à l'unanimité des conseillers:

Que le bureau municipal soit fermé du jeudi 10 au mercredi 16 juillet inclusivement;

Que le bureau municipal ferme également du 11 au 22 août inclusivement.

ADOPTÉE

Rés.141-2014 Autorisation de signer la Convention de dépôt d'archives

Considérant que la Société historique de la Côte-du-Sud offre à la municipalité un service de conservation de ses archives;

Il est proposé par monsieur le conseiller Marcel Lemieux et résolu à l'unanimité des conseillers:

Que la directrice générale soit autorisée à signer la convention de dépôt tel que prévu à l'article 16 de la Loi sur les archives.

ADOPTÉE

Rés.142-2014 Demande à la Ville de La Pocatière pour la gestion d'un service de fourrière

Considérant que monsieur Paul-Émile Lévesque ne peut plus offrir de service de fourrière à la municipalité;

Considérant que l'organisation d'un service de fourrière est complexe et coûteuse;

Il est proposé par monsieur le conseiller Louis Cayer et résolu à l'unanimité des conseillers:

Que la municipalité de Saint-Onésime-d'Ixworth demande à la Ville de La Pocatière

d'étendre son service de fourrière au territoire de la municipalité;

Que la municipalité accepte de payer les frais afférents à ce service, suite à la signature d'une entente.

ADOPTÉE

Rés.143-2014 Fauchage des bords de route

Considérant l'offre de service très compétitive du fournisseur habituel;

Il est proposé par monsieur le conseiller Jean Bernier et résolu à l'unanimité des conseillers:

Que le contrat de fauche des fossés et bord de chemin soit octroyé à Ferme Mathieu Pelletier, pour 1 475\$.

ADOPTÉE

Rés.144-2014 Octroi du contrat d'achat, de transport et d'épandage de MG20 sur la Route de l'Église

Considérant les trois soumissions reçues suite à l'appel d'offres lancée;

Transport en Vrac St-Denis : 10.80\$/t +taxes (12.42\$)

Excavation Martin Moreau : 14\$/t

Transport Pierre Dionne : 13.24\$/t+ taxes (15.23\$)

Il est proposé par monsieur le conseiller Marcel Lemieux et résolu à l'unanimité des conseillers:

Que le contrat pour l'achat et l'épandage de MG20 concassé sur la Route de l'Église soit octroyé à Transport en Vrac St-Denis

ADOPTÉE

Rés.145-2014 Enlever les panneaux publicitaires de l'ancien Centre Ixworth

Il est proposé par monsieur le conseiller Marcel Lemieux et résolu à l'unanimité des conseillers:

Que la municipalité enlève les panneaux publicitaires désuets ayant trait à l'ancien Centre Ixworth.

ADOPTÉE

Avis de motion Règlement relatif à la circulation des camions et des véhicules-outils

Monsieur le conseiller Marcel Lemieux donne avis de motion qu'à une séance subséquente de ce conseil, un règlement afin de modifier un article du règlement 05-2002 *Relatif à la circulation des camions et des véhicules-outils*, sera adopté.

Rés.146-2014 Confection d'une pochette aux couleurs de la municipalité : mandat au Comité de développement

Considérant que la pochette d'accueil des nouveaux arrivants doit être mise à jour;

Considérant l'occasion de présenter la municipalité sous son meilleur jour;

Il est proposé par monsieur le conseiller Jean Bernier et résolu à l'unanimité des conseillers:

Que le conseil désire disposer d'une pochette du genre portfolio aux couleurs de la municipalité;

Que cette pochette servira entre autres à insérer les documents remis aux nouveaux arrivants;

Que la municipalité mandate le Comité de développement ainsi que l'agente de développement afin de mettre à jour les renseignements de la pochette d'accueil;

Que la municipalité mandate également le Comité de développement et l'agente de développement pour faire la conception et l'exécution de la pochette;

Que le conseil désire déboursier un maximum de 1 500\$+tx pour la réalisation de ces projets, ce montant ne comprenant pas le temps de l'agente de développement.

ADOPTÉE

Rés.147-2014 Aide à la Villa du Haut-pays par la publication d'un publipostage

Il est proposé par monsieur le conseiller Louis Cayer et résolu à l'unanimité des conseillers:

Que la municipalité paie le publipostage envoyé par les membres de la Villa du Haut-Pays, au coût de 35,38\$.

ADOPTÉE

Rés.148-2014 Achat d'un surpresseur

Considérant les deux offres de surpresseurs reçues;

Il est proposé par monsieur le conseiller Jean Bernier et résolu à l'unanimité des conseillers:

Que la municipalité achète le modèle Sutorbilt 3M, de Aircom technologies, à 1956.42 +tx;

Que ce montant soit pris à même le surplus accumulé réservé à l'entretien de la Bio-Fosse.

Surplus réservé à la méga-fosse				solde
Solde au 1er janvier 2014				22 614.00 \$
Prévu au budget				(15 000.00) \$
pose du panneau de Sigma (res.75-2014)				(3 853.11) \$
				3 760.89 \$

ADOPTÉE

Rés.149-2014 Cours de Zumba dans la salle le mardi soir en cas de pluie pour la période estivale

Considérant la demande de madame Cathy Lemieux;

Il est proposé par madame la conseillère Kathy Côté et résolu à l'unanimité des conseillers:

Que la municipalité prête gracieusement la salle Les Générations pour la tenue d'un cours de Zumba le mardi soir, en cas de pluie, pour l'été seulement;

Que sinon le cours aura lieu sur le terrain multisports.

ADOPTÉE

Rés.150-2014 Entretien d'été du site d'accueil des sentiers d'Ixworth

Il est proposé par monsieur le conseiller Eugène Miville et résolu à l'unanimité des conseillers:

Que la municipalité s'occupe de la tonte du gazon sur le site d'accueil des Sentiers d'Ixworth.

ADOPTÉE

Rés.151-2014 Approbation de la signalisation adéquate pour la circulation des motoneiges

Il est proposé par monsieur le conseiller Eugène Miville et résolu à l'unanimité des conseillers:

Que la municipalité approuve qu'une signalisation adéquate soit installée aux endroits appropriés par le Club de motoneige Hiboux.

ADOPTÉE

Rés.152-2014 Remerciements et félicitations

Il est proposé par monsieur le conseiller Jean Bernier et résolu à l'unanimité des conseillers :

Que la municipalité félicite monsieur le conseiller Marcel Lemieux, madame la conseillère Léda Villeneuve et Anik Bouchard-Vézina, agente de développement, pour la tenue de la Fête de la St-Jean, et remercie également monsieur Bertrand Ouellet et sa famille pour leur apport bénévole;

Que la municipalité remercie mesdames Luce Leblanc et Marie-France Duclos pour la

plantation des magnifiques fleurs devant l'Hôtel de Ville et au Pont Couvert, et remercie mesdames Constance Langlais et Lisette Lévesque pour l'arrosage;

Que la municipalité félicite madame Francine Lamarre pour sa mention d'honneur, reçue lors du congrès de l'Association québécoise de pédagogie collégiale;

Que la municipalité souligne l'excellence du travail accompli par le Comité de développement et l'agente de développement pour le renouvellement du pamphlet vantant les mérites du Pont du Collège et ceux des Sentiers d'Ixworth.

ADOPTÉE

Varia

Monsieur le conseiller Louis Cayer dit avoir fait le suivi pour la signalisation des véhicules tout terrain auprès de monsieur Sylvain Lemieux, celui-ci devrait appeler au bureau municipal.

Monsieur Cayer demande aussi quel a été le problème avec le paiement des factures du terrain de jeux.

Rés.153-2014 Paiement de factures de matériel pour le Chalet des loisirs-terrain de jeux

Il est proposé par monsieur le conseiller Jean Bernier et résolu à l'unanimité des conseillers:

Que la municipalité paie les trois factures de matériel pour le chalet des loisirs et le terrain de jeux, au montant de 72.81\$.

ADOPTÉE

Monsieur Cayer soulève le fait qu'il n'a plus de clés des bâtiments et qu'en conséquence, selon lui, il ne devrait plus être responsable des bâtiments.

Rés.154-2014 Enlever monsieur le conseiller Louis Cayer de son rôle de responsable des bâtiments

Il est proposé par monsieur le conseiller Eugène Miville et résolu à l'unanimité des conseillers:

Que monsieur le conseiller Louis Cayer soit démis de son poste de responsable des bâtiments municipaux, à sa demande.

ADOPTÉE

Monsieur Cayer donne sa démission de président du Fonds d'aide aux Loisirs. Monsieur le maire lui demande de le faire par écrit, mais monsieur Cayer argue que le présent procès-verbal en fera la preuve.

Madame la conseillère Kathy Côté demande que monsieur Bertrand Ouellet répare la table dans le Chalet des loisirs. Elle demande aussi si les deux grilles de chemin ont été réparées, tel que demandé.

Monsieur le conseiller Eugène Miville demande où en est le retour des taxes du Fonds d'aide aux loisirs. Mme Côté explique.

Rés.155-2014 Félicitation pour les nombreuses années d'implication de monsieur Louis Cayer auprès des loisirs

Il est proposé par monsieur le conseiller Jean Bernier et résolu à l'unanimité des conseillers:

Que la municipalité félicite et remercie monsieur Louis Cayer pour les nombreuses années occupées à s'impliquer auprès des loisirs.

ADOPTÉE

Monsieur le maire André Hudon répond à la question de madame Hélène Laboissonnière, posée à la dernière séance : les préventionnistes du Service Incendie de Ville La Pocatière sont passés faire des visites de domicile.

Monsieur le maire annonce aussi que nous formerons bientôt un comité en sécurité civile, dans le but de réviser notre plan de sécurité publique.

Monsieur le maire termine en invitant toute la population à venir à l'inauguration des sentiers d'Ixworth, qui aura lieu le vendredi 11 juillet à 10h.

Période de questions

M. Yvan Bouchard (du Chemin du Village) : demande des précisions sur le projet de règlement « no-truck ».

Monsieur Guy Lévesque : demande qu'est-ce que Denis Miville et Gaétan Miville ont fait

comme travaux.

Monsieur Dany Bernier demande si le terrain de jeux envisage de prolonger ses services jusqu'au 28 août.

Mme Murielle Bouchard : Question sur les factures.

Monsieur le conseiller Marcel Lemieux : Demande des éclaircissements sur la construction du nouveau siège social de la MRC.

Mme Hélène Laboissonnière : demande si on a eu de nouvelles consignes pour la nouvelle taxe d'accise.

Monsieur Guy Lévesque : commentaires.

Mme Murielle Bouchard : Problèmes avec les poubelles.

Rés.156-2014

Levée de la séance

Il est proposé par madame la conseillère Kathy Côté et résolu à l'unanimité des conseillers:

Que la séance soit levée à vingt et une heures vingt-cinq (21h25)

ADOPTÉE

MAIRE

Directrice générale, secrétaire trésorière

Je, André Hudon, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes résolutions qu'il contient au sens de l'article 142.2 du Code municipal.

Initiales